

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). 2011, Université de Poitiers. hceres-02036403

HAL Id: hceres-02036403

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036403>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI1200905

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La mention Education et motricité (EM) de l'Université de Poitiers est organisée en un seul parcours. Les deux premières années sont communes aux quatre mentions du domaine, la spécialisation est exclusive en L3. Les débouchés sont principalement la poursuite d'études en master pour préparer ensuite les concours de recrutement aux métiers de l'enseignement. L'obtention de la licence STAPS EM permet cependant d'acquérir des compétences dans l'encadrement des activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires, ce qui peut éventuellement élargir les secteurs d'activité et les emplois envisagés. Les contenus d'enseignement sont adaptés à cet objectif. La formation est pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences du comportement, sciences humaines et sociales) et comprend des enseignements permettant l'acquisition de compétences additionnelles (langues, informatique, etc). Les objectifs de cette formation de niveau licence sont définis en référence aux exigences de la fiche RNCP de la licence STAPS EM. Les titulaires de cette licence peuvent envisager une poursuite d'études en master à l'Université de Poitiers en cohabilitation avec l'Université Rennes 2, notamment au sein du domaine Sciences, technologies, santé, dans la mention STAPS, spécialité Enseignement et formation en EPS.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	336
Nombre d'inscrits en L2	210
Nombre d'inscrits en L3	43
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	57 %
% d'insertion professionnelle	17 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Constat commun aux quatre mentions du domaine STAPS :



La spécialisation de l'étudiant au cours de sa formation licence intervient en L3. L'élaboration et le suivi du projet personnel et professionnel de l'étudiant sont assurés dès le lycée (orientation active) et tout au long du cursus, lui permettant de choisir à la fin du L2 sa spécialisation de L3 et de faire un choix entre vie active et continuité d'études en fin de formation. Des dispositifs d'aide et de suivi des étudiants en difficulté sont prévus, ainsi que des enseignants référents et des tuteurs étudiants pour les primo arrivants.

Les maquettes sont équilibrées, construites par rapport aux compétences que doivent acquérir les étudiants ; les fiches RNCP et les annexes aux diplômes décrivant ces compétences sont dans l'ensemble fournies et renseignées, les dispositifs mis en place par l'Université sont appliqués sans pourtant que l'on puisse mesurer la réelle implication des équipes pédagogiques. Il manque un certain nombre d'items et d'éléments d'explications, notamment chiffrés, qui auraient permis d'affiner l'évaluation.

Constat spécifique à la mention ES :

L'organisation du stage dans un établissement de second degré et le jury mixte mis en place permettent de créer des partenariats avec de nombreux collèges de la région et impliquent un grand nombre de professionnels. Cependant, au vu du dossier, il ne semble pas qu'une réelle équipe pédagogique spécifique à cette mention en L3 ait pu se constituer.

● Points forts :

- Le dispositif d'orientation active et de soutien au projet personnel et professionnel des étudiants.
- L'adéquation entre les objectifs de la formation et le contenu des UE spécifiques.
- La soutenance du rapport de stage.
- Les partenariats avec les institutions et associations du secteur.
- La participation des professionnels à la formation.
- L'équilibre semestriel entre CM et TD, privilégiant ces derniers.

● Points faibles :

- Nombre trop important d'items non renseignés.
- L'absence de référence aux compétences transversales, ce qui paraît paradoxal pour des formations STAPS, dont c'est en principe le point fort.
- L'absence de réelles UE d'ouverture hors du champ des STAPS.
- Le manque global de précisions sur la réelle utilisation des dispositifs d'évaluation et d'aide à la réussite mis en place par l'Université.
- Le manque de renseignements sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique, notamment sur l'organisation des stages.
- La faible utilisation des TICE.
- Le peu d'importance accordée aux relations internationales.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Un effort important devra être effectué par l'UFR STAPS pour fournir les renseignements nécessaires à l'évaluation des formations proposées. Des éléments comme la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des étudiants devraient être disponibles au niveau de chacune des mentions. Il serait également important que la spécialisation de l'étudiant au cours de sa formation licence soit plus progressive et cohérente et lui permette de choisir entre vie active et continuité d'études en fin de formation et non pas d'avoir à effectuer ce choix en fin de L2 – même si le bilan effectué est une bonne idée à maintenir. Les UE d'ouverture doivent permettre à l'étudiant la



découverte d'autres champs professionnels que ceux du domaine étudié et l'acquisition de compétences transversales. Il serait peut-être opportun, au vu de l'organisation des quatre mentions et de leur forte mutualisation, de les regrouper en une seule mention STAPS et d'organiser en son sein des parcours différenciés. Cela permettrait d'augmenter la visibilité de la mention et d'en optimiser la gestion, notamment pédagogique.

Recommandations spécifiques à la mention EM :

La composition de l'équipe pédagogique et son fonctionnement doivent mieux être définis. Les étudiants en STAPS EM peuvent également s'orienter vers le professorat des écoles, dont la préparation est organisée par l'UP au sein du master de la mention Education et formation, spécialité Enseignement et formation en premier degré. Les lieux de mise en stage devraient être choisis en fonction de ces critères.